



INFORMATION FAMILLES

Rentrée 21-22

Passe-sanitaire / Masques

Foire aux questions DGCL du 1^{er} septembre 2021
Instructions Préfecture de la Haute-Saône du 3 septembre 2021

Nouvelle information de la Préfecture :

Le passe sanitaire ne sera pas demandé lors des formalités administratives des familles aux secrétariats de secteurs (inscriptions, demandes de renseignements...).

Rappel du protocole sanitaire toujours en vigueur :

Vous trouverez ci-joint pour mémoire le protocole sanitaire toujours en vigueur.

Votre secrétariat de secteur reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.